Vingt-sixième session du Conseil d'administration Nairobi, 8-12 mai 2017 Nº 5/2017

Vendredi 12 mai 2017

Par souci de protection de l'environnement, le présent document a été imprimé en nombre limité. Les participants sont priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

1. Programme des principales réunions du conseil d'administration Vendredi 12 mai 8 heures – 12 heures COMITÉ DE RÉDACTION (salle de conférence 4) Consultations sur les projets de résolution 8 h 30 - 9 h 20Cinquième réunion du Bureau (CE 110–112) Présidée par le Président du Conseil d'administration 13 heures – 15 heures Pause déjeuner COMITÉ PLÉNIER (salle de conférence 1) 14 heures – 15 heures Examen des projets de rapport sur les points 5, 6 et 8 Examen des projets de résolution du comité de rédaction Rapport sur le projet de décision concernant le point 9 15 heures – 18 heures PLÉNIÈRE (salle de conférence 2) Résumé du Président sur le segment de haut-niveau et le dialogue Projets de rapport de la plénière sur les points 1, 2, 3 et 4 Examen des projets de résolution du comité de rédaction Rapport sur les projets de résolution et les différents points de l'ordre du jour Point 9 de l'ordre du jour. Ordre du jour provisoire de la vingt-septième session du Conseil d'administration et autres dispositions à prendre en vue de cette session Point 10 de l'ordre du jour. Questions diverses Point 11 de l'ordre du jour. Adoption du rapport de la session Point 12 de l'ordre du jour. Clôture de la session

2. Réunions des groupes d'États régionaux		
Vendredi 12 mai		
8 heures – 9 heures	Groupe des États d'Afrique (salle de conférence 14)	
8 heures – 9 heures	Groupe des États d'Asie et du Pacifique (salle de conférence 3)	
8 heures – 9 heures	Groupe des États d'Europe orientale (salle de conférence 6)	
8 heures – 9 heures	Union européenne (salle de conférence 13)	
8 heures – 9 heures	Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes (salle de conférence 11)	
8 heures – 9 heures	Japon, États-Unis, Canada, Australie et Nouvelle-Zélande (JUSCANNZ) (salle de conférence 8)	
9 heures – 10 heures	G-77 et Chine (salle de conférence 1)	
13 heures – 14 heures	Ligue des États arabes (salle de conférence 6)	
3. Colloques		
Vendredi 12 mai		

Groupe de la jeunesse (salle de conférence 9)
Groupe des femmes (salle de conférence 7)

8 heures - 10 heures

4. Manifestations parallèles Vendredi 12 mai	
	Table ronde de l'Alliance mondiale pour les crises urbaines : le rôle d'ONU-Habitat dans les situations de crise (salle de conférence 10) Organisée par le Programme pour l'établissement de profils de résilience urbaine d'ONUHabitat
	Le vélo pour des zones urbaines plus saines, plus accessibles et plus inclusives sur le plan social (salle de conférence 14) Organisée par le laboratoire de recherche et de démarrage de jeunes pousses de l'Université de Nairobi (Kenya)
14 heures – 14 h 45	Remédier à l'inégalité sociale et aux changements climatiques grâce à l'urbanisation (salle de conférence 9) Organisée par ONU-Habitat
	Promouvoir l'inclusivité grâce à un modèle souple de planification des établissements humains au Kenya (salle de conférence 10) Organisée par la Plateforme d'urbanisme de la société civile et l'Institut Mazingira
	Lancement de la réforme du droit urbain en Afrique : guide pratique (salle de conférence 11) Organisée par ONU-Habitat, Cities Alliance (Belgique) et l'African Centre for Cities de l'Université du Cap (Afrique du Sud)
	Faire de la jeunesse le moteur du développement durable (salle de conférence 14) Organisée par le Service national de formation (SENA) (Colombie)

5. Résumé du dialogue de haut niveau tenu le mercredi 10 mai

Dans le cadre de ses délibérations en séance plénière, le Conseil d'administration a organisé un dialogue de haut niveau sur le thème « Solutions pour une mise en œuvre efficace du Nouveau Programme pour les villes ». Celui-ci a commencé par une séance d'ouverture au cours de laquelle, après une déclaration du Président du Conseil, le Directeur exécutif d'ONU-Habitat a présenté un exposé, qui a été suivi d'interventions de plusieurs représentants de gouvernements, d'autorités locales, de la société civile et du secteur privé. Trois séances consacrées aux sous-thèmes du dialogue (promotion de l'accès à un logement convenable et durable; synergies et financement pour une urbanisation durable; planification intégrée des établissements humains pour une urbanisation durable) ont suivi.

Le rapport du Directeur exécutif sur le thème spécial a constitué la trame de fond des discussions. ONU-Habitat a donné une liste de quatre créneaux stratégiques d'importance cruciale pour la mise en œuvre efficace du Nouveau Programme pour les villes, à savoir l'élaboration d'un cadre d'action pour la mise en œuvre; la promotion de l'approche centrée sur le logement; la promotion de la planification intégrée et de l'adoption de bonnes politiques nationales en vue de l'amélioration des espaces publics pour tous; et la mise en place d'un Fonds interinstitutions pour le développement urbain durable.

Au cours de la séance sur la promotion de l'accès à un logement convenable et durable, des représentants des Gouvernements afghan et malaisien, du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du pacifique, d'INFONAVIT (Mexique), de la Building and Social Housing Foundation et d'Habitat for Humanity (Nouvelle-Zélande) ont examiné la question du logement en tant qu'élément essentiel de l'urbanisation et celle de son pouvoir transformationnel dans la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes. Étant donné que la moitié des terres des zones urbaines est occupée par des habitations, des décisions judicieuses en matière de construction de logements pouvaient avoir un effet positif déterminant sur l'avenir des villes. En outre, le logement stimulait le développement économique, la création d'emplois, l'atténuation de la pauvreté et la réduction des vulnérabilités trouvées dans les villes. Les investissements dans le secteur du logement avaient un impact immédiat sur les villes et une profonde influence sur la vie de leurs habitants.

La deuxième séance thématique, qui a porté sur les synergies et le financement pour une urbanisation durable, a comporté des contributions présentées par des représentants des Gouvernements afghan, ghanéen et japonais, Cités et gouvernements locaux unis, un membre du groupe consultatif sur les questions de genre d'ONU-Habitat, et l'envoyé spécial du Gouvernement néerlandais pour les affaires internationales se rapportant à l'eau. Le débat s'est concentré sur la nécessité d'une planification urbaine vigoureuse, concertée, verticalement et horizontalement intégrée, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Les participants se sont accordés à dire que faire l'impasse sur la préparation, c'est se préparer à se trouver dans l'impasse.

La troisième séance thématique était axée sur la planification intégrée des établissements humains pour une urbanisation durable. Le panel comprenait des représentants des Gouvernements camerounais, gatémaltèque et iraquien, ainsi que du Conseil des communes et régions d'Europe, du groupe de la Banque mondiale, du Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires et du Pacte mondial de l'ONU. Une des questions essentielles posées aux membres du panel était comment maximiser les synergies entre les parties prenantes aux fins de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes. Les participants ont discuté du potentiel des partenariats et de la coopération pour le développement, y compris les partenariats public-privé ouvrant la voie à des initiatives novatrices de génération de revenus au niveau local qui aidaient également les autorités locales dans la conception de Fonds d'infrastructure locaux. Le Fonds multipartite pour le développement urbain durable qu'ONU-Habitat et ses partenaires étaient en train de mettre sur pied pour appuyer la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes était une initiative d'importance cruciale pour la mobilisation de ressources supplémentaires.

6. Résumé des manifestations organisées le mercredi 10 mai après 18 heures

MANIFESTATIONS PARALLÈLES

Enclencher la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes

Les sujets principaux de cette manifestation étaient la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes, la Campagne urbaine mondiale et la participation de l'Assemblée générale des partenaires à l'élaboration d'un paradigme inclusif tenant compte des différences entre les sexes. La création de synergies avec les objectifs de développement durable a également été abordée.

Les orateurs ont parlé de la nécessité d'une démarche intégrée pour la mise en œuvre des cadres politiques globaux. Selon Magdalena Garcia, on pouvait faire des Campus urbains une plateforme pour cartographier les relations entre les cadres de politique générale, développer les compétences des parties prenantes, en particulier les femmes, en matière de surveillance et engager des échanges avec les parties prenantes. Il fallait que les partenariats et les efforts entrepris en commun ne soient pas seulement locaux, mais s'étendent au niveau mondial, en faisant usage des réseaux mondiaux de la société civile.

Selon les orateurs, la collecte de données sous la conduite des communautés locales était essentielle pour une planification urbaine efficace. Pendant ce temps, le rôle des institutions devait être de faciliter la participation inclusive des parties prenantes, en particulier les femmes, dans la production de savoir et les cadres de mise en œuvre. Emily Mohohlo a noté que ce que les femmes des communautés locales voulaient, ce n'était pas la charité, mais des possibilités d'établir des partenariats dans le domaine des affaires au niveau de leurs communautés. Bert Smolders a souligné que l'aide financière et juridique des institutions était essentielle pour assurer l'inclusion équitable des femmes et autres groupes vulnérables dans la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes. La création de partenariats ne dépendait pas seulement des apports en ressources des parties : elle exigeait aussi des cadres politiques répartissant impartialement les responsabilités et pouvant rendre les partenaires et les institutions comptables de leurs actes.

La séance a mis en relief le fait que la prise en compte des questions de genre ne pouvait pas être fragmentée : elle nécessitait une action et un cadre de politique générale continus et holistiques. Cela signifiait qu'il fallait réaliser l'objectif de développement durable 5.1.1, mettre en place des cadres de travail pour les situations de conflit et d'après-conflit, et engager des dialogues en vue de l'établissement de partenariats lors des réunions mondiales rassemblant les gouvernements et la société civile.

Exploiter la valeur des biens fonciers au service de l'urbanisation transformationnelle

Le Nouveau Programme pour les villes reconnaît la nécessité d'assurer la sécurité d'occupation pour tous par le biais de l'application des droits fonciers et de solutions adaptées à chaque cas, ainsi que par l'amélioration de l'accès des femmes et autres groupes vulnérables à la terre et aux ressources naturelles. Il reconnaît en outre la nécessité de protéger les individus et les communautés contre les expulsions forcées, celle de promouvoir la mise à disposition de terrains viabilisés abordables, celle d'avoir accès aux terrains et propriétés publics et celle d'avoir des politiques réactives en matière de propriété foncière et de logement.

S'appuyant sur leur expérience, les orateurs qui sont intervenus lors de cette manifestation ont proposé des moyens d'exploiter les possibilités présentées par le Nouveau Programme pour les villes. Ils ont, pour la plupart, salué l'inclusion de la question des terres et de celle de la sécurité d'occupation dans le Programme. La prise en compte de la sécurité d'occupation a été considérée comme une protection des droits humains des communautés marginalisées vivant dans des implantations sauvages. Il a été suggéré d'élaborer un « programme foncier » pour les villes, qui prévoirait l'intégration des zones urbaines et rurales, avec des zones péri-urbaines bien gérées. Dans un exposé sur les solutions foncières adaptées à leur destination, qui s'appuyait sur l'expérience du Rwanda, l'accent a été mis sur les institutions et cadres juridiques adaptées. Les participants ont appris qu'en Ouganda, le gouvernement avait entrepris des réformes juridiques et institutionnelles en vue de donner aux habitants des bidonvilles une plus grande sécurité d'occupation. Le débat a également été enrichi par des contributions sur l'expérience de divers pays d'Amérique latine et des Caraïbes dans l'utilisation de la gestion des connaissances pour inciter les principales parties prenantes à agir:

Au nombre des principales priorités futures, les participants ont cité l'élaboration d'un programme foncier pour les villes, l'établissement d'un cadre pour la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes et la définition du rôle de la technologie dans la mise en place de solutions foncières adaptées.

7. Résumé des événements du jeudi 11 mai

COMITÉ PLÉNIER

Le Comité plénier, dans le cadre de l'examen du point 9 de l'ordre du jour, s'est penché sur le document HSP/C/26/CRP.2 et a décidé de transmettre les dates et l'ordre du jour proposés pour la vingt-septième session du Conseil d'administration, sans modification, pour adoption par la plénière.

MANIFESTATIONS PARALLÈLES

Plan d'action du Partenariat pour des villes plus vertes : collaboration interorganisations pour exécuter le Nouveau Programme pour les villes

Le Partenariat pour des villes plus vertes est une collaboration entre ONU-Habitat et le PNUE visant à renforcer la coordination entre ces deux organisations afin de parvenir à des villes plus vertes, plus résilientes et plus économes en ressources.

Lors du débat public, le Partenariat a demandé aux partenaires clés et aux parties intéressées, tels que les Gouvernements colombien, malaisien et norvégien, de contribuer aux discussions et de fournir des avis d'experts. Le Partenariat a engagé des pourparlers avec la Colombie concernant un nouveau projet axé sur les défis environnementaux auxquels les villes insulaires font face, en particulier sur l'île San Andrea. La Norvège continue d'être un partenaire stratégique non seulement en raison de l'intérêt qu'elle porte aux questions des villes vertes, des espaces verts publics et de l'urbanisation durable, mais aussi parce qu'elle est un des principaux financiers d'ONU-Habitat et du PNUE. Elle porte un vif intérêt à la lutte contre les problèmes de pollution atmosphérique. La Malaisie est également un partenaire clé, du fait qu'elle accueillera le prochain Forum urbain mondial, où un projet conjoint sur les villes vertes pourrait être mis en vedette.

Pour finir, la Directrice exécutive adjointe d'ONU-Habitat a souligné que la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes au moyen d'initiatives telles que le Partenariat pour des villes plus vertes serait cruciale pour l'exécution du mandat des deux organisations dans le domaine de l'environnement urbain et que le Programme 2030 restait une excellente occasion d'atteindre les cibles fixées.

Conférence de presse de clôture (Centre de presse)

9. Informations à l'intention des représentants sur l'initiative PaperSmart pour le GC26

Conformément à l'initiative PaperSmart de l'ONU, les documents de la réunion pourront être consultés sur la plateforme Web PaperSmart. Pour y accéder, il vous faudra utiliser un ordinateur portable équipé de la fonctionnalité WiFi et d'un navigateur (par ex. Internet Explorer, Firefox, Chrome ou Safari).

Pour accéder à la plateforme PaperSmart https://papersmart.unon.org/ :

À l'intérieur du complexe de l'ONUN :

Connectez-vous à un point d'accès WiFi et tapez l'adresse ci-dessus dans la barre d'adresse du navigateur

À l'extérieur du complexe de l'ONUN:

Ouvrez la page d'accueil à l'adresse ci-dessus et utilisez les identifiants suivants pour vous connecter :

Nom d'utilisateur : unhabitat Mot de passe : unhabitatgc26

Sur le portail PaperSmart, vous pouvez :

- Consulter les documents établis par le comité de rédaction et les notes d'information;
- Consulter tous les documents de session, y compris les documents L, les documents de séance, les déclarations, les publications et le Journal officiel;
- Savoir où se déroulent les réunions des groupes de contact et les manifestations parallèles;
- Consulter les textes administratifs.

Tous les documents officiels du Conseil d'administration seront également publiés sur le site Web du Conseil d'administration (www.unhabitat.org/gc26).

Les participants sont vivement encouragés à apporter leur propre ordinateur portable et à s'assurer qu'ils ont installé la version la plus récente de leur antivirus.